

FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES

2014/2015	J'inscris mon enfant (cocher la case de votre choix)
POUR L'ANNEE	
ALP du Midi (Restauration scolaire) De 12h à 13h50	<input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Quotidiennement <input type="checkbox"/> Jamais
ALP du matin EE de 7h30 à 8h35 EM de 7h30 à 8h50	<input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Quotidiennement <input type="checkbox"/> Jamais
ALP du soir De 17h00 à 18h30	<input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Quotidiennement <input type="checkbox"/> Jamais
Garderie du mercredi EE de 11h45 à 12h30 EM de 12h00 à 12h30	<input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Hebdomadairement
POUR LA PERIODE 1 : du 2 septembre au 17 octobre 2014	
TAP EE de 16h00 à 17h00 EM de 16h15 à 17h00	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

TARIFICATION 2014/2015

ALP du Midi (Restauration scolaire)	*0,20 € ou 0,30 € + prix du repas* * (EM : 3,57 € / EE : 3,73 €)
ALP du Matin	*0,90 € ou 1,10 €
ALP du Soir	*0,90 € ou 1,10 €
TAP	GRATUIT
Garderie du mercredi	GRATUIT

**en fonction des revenus*

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

ACTIVITES CONCERNEES PAR LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION	
ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR (ALP)	TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP), Y COMPRIS ETUDES SURVEILLEES
RESTAURATION SCOLAIRE (ALP DU MIDI)	GARDERIE DU MERCREDI

LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION :

En début d'année scolaire, un dossier d'inscription générale pour les activités périscolaires est remis à chaque élève par son enseignant. Il doit être intégralement rempli et accompagné des pièces à fournir indiquées ci-dessous, puis remis à l'enseignant ou déposé en mairie.

Votre enfant ne pourra pas participer aux activités périscolaires sans retour de ce dossier.

PIECES A FOURNIR AVANT LE 12/09/14 :

- Attestation d'assurance responsabilité civile valable pour l'année scolaire 2014/2015
- Fiche sanitaire de liaison
- En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde
- Attestation CAF portant le numéro d'allocataire
- Si non-allocataire, avis d'imposition de l'année n-2
- Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive

Il sera obligatoire de confirmer la présence de l'enfant aux activités périscolaires en passant le badge à la borne de l'école, afin de sélectionner les plages d'activités périscolaires pour la journée.

Les TAP, organisés sur des périodes de 6 semaines, feront l'objet d'une inscription supplémentaire pour chaque période. Elle se fera dans chaque école auprès du personnel de l'Accueil de Loisirs. La présence de l'enfant sera obligatoire à toutes les séances.

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITE PERISCOLAIRES
Année scolaire 2014/2015

ENFANT

Nom : Prénom : Garçon Fille
 Date et lieu de Naissance (Dép.) :
 Adresse :
 Etablissement scolaire :
 Classe :
 Enseignant :

RESPONSABLE LEGAL 1

Père Mère Tuteur Autre :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Profession :
 Tél. dom. : Tél. port. : Tél. prof. :
 Email :

Situation familiale

Marié(e) Célibataire Vie maritale Pacsé(e) Divorcé(e) ou
 séparé(e) Veuf(ve)

RESPONSABLE LEGAL 2

Père Mère Tuteur Autre :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Profession :
 Tél. dom. : Tél. port. : Tél. prof. :
 Email :

Situation familiale

Marié(e) Célibataire Vie maritale Pacsé(e) Divorcé(e) ou
 séparé(e) Veuf(ve)

NUMERO ALLOCATAIRE CAF :

FRERES ET SCEURS SCOLARISES SUR LA COMMUNE

Nom et Prénom	ECOLE	CLASSE

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE*

** si vous n'êtes pas joignable*

Nom et Prénom	Tél. domicile	Tél. Portable

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom et Prénom	Tél. domicile	Tél. Portable

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, atteste de l'exactitude des informations figurant dans le présent dossier.

J'autorise la ville à photographier et/ou filmer mon enfant et à exploiter ces images dans le cadre de campagnes d'information et de communication menées par la ville de Saint-Gély-du-Fesc sur tout support de communication (journal, site internet, documentation...).

Je certifie avoir pris connaissance **du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs périscolaires et de la garderie municipale sur le site internet de la commune www.saintgelydufesc.com** (rubrique : Enfance, Education et Jeunesse/ Ecoles / Services municipaux périscolaires).

Fait à SAINT-GELY-DU-FESC, le

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

.....

.....